

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ASSOCIATION EFFLEURESCENCE VIVRE L'INSTANT PRÉSENT

Approuvé en assemblée générale le 4 JUILLET **2018 Modifié le 21 octobre 2019**

## Préambule

Conformément à l'article II des statuts, le présent règlement intérieur a pour objet de compléter les dispositions statutaires et de définir les règles pratiques de fonctionnement l'association « Effleurescence vivre l'instant présent ». Il est rédigé et modifiable par le conseil d'administration.

L'adhésion à l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » comporte l'engagement de se conformer aux dits statuts ainsi qu'au Règlement Intérieur et au code de déontologie se rapportant à la qualité du membre adhérent.

Le présent règlement intérieur qui, avec les statuts, détermine et règle le fonctionnement de l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » s'impose à tous les adhérents, comme les statuts eux-mêmes.

Le but de ce document est de préciser et de faciliter les relations entre tous les adhérents. Il est rédigé de façon à préserver l'enseignement et la pratique des méthodes et disciplines de relaxation, de bien être, de développement personnel, ateliers, stages, conférences et événements sur les actions de prévention. Et spécifiquement pour la pratique du Reiki, dans l'esprit des codes de déontologie définis par La Fédération de Reiki Usui. Conformément à l'article 2 des statuts de l'association « Effleurescence vivre l'instant présent ».

Le présent règlement intérieur est affiché sur le site internet de l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » <https://effleurescence.e-monsite.com> pour être consultable par tous. Il vaut pour application pour tout membre adhérent de l'association Effleurescence vivre l'instant présent à jour de ses cotisations et pour tout participant aux activités proposées.

## Article I – Demande d'adhésion et conditions d'admission

L'adhésion à l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » est réalisée conformément aux dispositions de l'article V des statuts.

Le candidat à l'adhésion à l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » s'engage à respecter toutes les conditions demandées, **en lisant, paraphant et signant l'ensemble des documents 1, 2 et 3 suivants** :

1. La demande d'adhésion.
2. Le code de déontologie\*1.
3. Le règlement intérieur\*2 en vigueur au jour de la demande d'adhésion.

\*1 \*2 En cas de modification d'une ou plusieurs clauses des documents, l'adhérent s'engage à appliquer immédiatement les nouvelles directives dès la diffusion de celles-ci sur le site de l'association Effleurescence vivre l'instant présent et/ou par courriel.

Le candidat s'engage à fournir ses diplômes et sa lignée de Reiki. Si l'apprenant n'est pas de la lignée Usui, l'élève devra représenter les niveaux équivalents de Reiki Usui à un tarif préférentiel.

## Article II - Tarifs d'adhésion

Les montants des cotisations ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 22 juin 2018.

Le montant de l'adhésion à l'association « Effleurescence Vivre l'Instant Présent » est de 15 € annuel. Tarif 2020

STAGE REIKI USUI NIVEAU 1 : 140 €/ 160 euros à partir de janvier 2020

STAGE REIKI USUI NIVEAU 2 : 180 € /220 a partir janvier 2020

STAGE REIKI USUI NIVEAU 3 : 250 €/ 300 à partir de 2020

STAGE REIKI USUI NIVEAU 4 : 1080 € /1250 (2 weekends )

REIKI KARUNA 1 ET 2 : 350 €

REIKI KARUNA 3 ET 4 : 450 euros

Entretien et prise de contact d'intégration aux stages prévus individuellement ou lors des reiki partage

LES ENTRETIENS INDIVIDUELS (samedi matin uniquement) 2020.

Séances individuelles Reiki : 50 non adhérents et 40 € adhérents

Séances individuelles sonores : 50 non adhérents et 40 adhérents

Forfaits 3 séances (sur un trimestre) : 90 euros adhérents

Animation à domicile relaxation sonore : forfaits selon nombre de personne.

LES RENCONTRE REIKIS PARTAGE.

C'est un temps convivial, où l'échange ,la pratique et le partage sont de la partie.

En 2020, un changement va être mis en place.

### **Concernant les personnes non initiées, :**

Il est rappelé que toute personne non initiée ne pourra poser les mains sur le groupe

En revanche elle pourra recevoir une séance de la part du groupe.

Les personnes non initiées profiteront de ce moment pour poser leurs questions sur le reiki, afin de préparer leurs initiations inscription etc... futures et observer les pratiques,

Elles peuvent rester, échanger entre elles, partager le goûter avec les personnes présentes ce jour. Est un temps de joie, de partage, agréable où le respect est de rigueur.

### **Le reiki rencontre ne doit pas se substituer à une séance individuelle,**

Les personnes non initiées doivent prévoir, une initiation 1<sup>er</sup> degré si elles désirent participer au reiki rencontre partage régulièrement, ou prendre rendez-vous pour une séance individuelle. Il en est de même avec les membres de la famille des adhérents. Petit rappel

L'adhésion est nominative et réservée à une personne physique, de 16 ans ou plus.

Pour les enfants de moins de 16ans, ils sont adhérents de fait ,sous le couvert de l'adhérent père ou mère ou personne ayant autorité.

### **ATELIERS**

Reiki partage 15 euro adhérent / 20 non adhérents

, kotodamas, chakras danse, relaxation, ateliers sonores :

25 non adhérents et

20 € adhérents.

Ateliers occasionnels : tarifs variables.

**La participation aux stages et ateliers** proposés par l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » **est soumise à inscription préalable.**

Les règlements seront à effectuer par espèces .

Les chèques seront admis uniquement dans le cadre des stages Reiki et adhésions.

**Toutes inscriptions aux stages sont soumises à un versement d'arrhes d'un montant de 90 € et n'engage aucun remboursement de cette somme.**

### **Article III - Règles de communication**

Toute référence à l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » doit être parfaitement identifiable par le public sans que cela puisse être porté à confusion avec d'autres activités de l'adhérent. Tout adhérent voulant faire figurer l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » sur son site internet et ses documents de communication devra en faire la demande écrite(mail) ou postale.

L'adhérent doit respecter les lois et les règlements sur la propriété intellectuelle. Il a connaissance du fait que la diffusion ou l'utilisation d'articles, de visuels et de matériels pédagogiques provenant de l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » ou d'un autre maître Reiki ne sont autorisées qu'avec leur accord explicite.

Toutes les activités pratiquées par des adhérents hors de l'association, ne sont pas sous la responsabilité de celle-ci. Association effleurescence ne sera pas tenue pour responsable.

### **Article IV - Conditions d'exclusion**

..

Toute exclusion ne pourra prétendre à un remboursement partiel ou total de la cotisation annuelle. La fiche de l'adhérent sera immédiatement supprimée.

## **Article V - Modification du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est établi par le conseil d'administration conformément à l'article IX des statuts l'association Effleurescence vivre l'instant présent.

Le nouveau règlement intérieur est adressé à tous les adhérents de l'association « Effleurescence vivre l'instant présent » par courriel et par affichage sur le site internet dans un délai de 15 jours suivant la date de la modification. Il est applicable à l'ensemble des adhérents dès sa diffusion.

Rappel Pour prétendre a faire partie du conseil d'administration il est demandé d'être adhérent participatif. 2 années consécutives (soit 20 mois) avec participation actives aux activités proposées au sein de l'association.

Il est prévu pour 2020 un décompte des adhérents.

**Dits adhérents de soutien ou de faits** : Personnes qui ne pensent pas participer aux activités mais (uniquement initiations) ou soutien association.

**Les adhérents participatifs** sont celles qui ont participées régulièrement aux activités et aux initiations.

Approuvé par le bureau et conseil d'administration le 21 octobre 2019

Trésorier Mehdi Boutamine

Présidente Sandrine Boutamine

Secrétaire Laila Ouahab

Membre du C.A Rozenn Saby.